

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2001

Québec, le 11 septembre 2001

Monsieur Robert Ducharme
Directeur des études
Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Objet : Troisième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de Sciences humaines DEC (300.01)

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le document intitulé «*Suivi du rapport de l'évaluation du programme de Sciences humaines*» que vous lui avez transmis le 5 janvier 2001. Ce suivi présente les actions réalisées et celles envisagées afin de satisfaire aux recommandations formulées par la Commission dans son rapport d'évaluation du programme de Sciences humaines du Cégep de Saint-Jérôme.

La Commission avait formulé quatre recommandations et s'était déclarée satisfaite des suites données aux recommandations 1 et 4, telles que décrites dans un rapport de suivi antérieur, mais souhaitait des gestes plus précis et plus efficaces en ce qui concerne les recommandations 2 et 3.

En lien avec la recommandation 2, la Commission note les gestes posés pour définir une Politique d'évaluation des apprentissages en Sciences humaines qui soit commune aux Départements de psychologie et de sciences humaines et complète la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège. Elle note aussi les efforts posés pour bien informer les élèves sur cette politique et, en particulier, sur leur droit d'être évalués de manière équivalente. Cependant, même si le Collège prévoit la mise en place de mécanismes pour assurer cette équivalence, la teneur de ces mécanismes reste à déterminer.

En ce qui concerne la recommandation 3, la Commission prend acte des efforts déjà fournis pour dégager une vision commune et une plus grande concertation entre les intervenants, mais ici, le travail reste à compléter. Ainsi, le Collège ne s'est pas encore prononcé sur la pertinence d'une année commune et sur le maintien des quatre profils de formation, même si cela faisait partie du plan de

travail élaboré à la suite de l'évaluation. Sans doute, ce travail pourra-t-il être complété dans le cadre des travaux relatifs à l'implantation du nouveau programme de Sciences humaines prévu en 2002.

Dans ce contexte, la Commission demande à votre Collège de lui faire un bref rapport à la fin de l'année scolaire 2001-2002 exposant la teneur du nouveau programme de Sciences humaines et montrant comment il tient compte des commentaires et des recommandations découlant de l'évaluation de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer